



Recour juridique pour unne agression physique avec arme

Par **tedanixon**, le **16/10/2008 à 18:49**

voila j ai subi une agression physique de la part d un portier ...rnexpose des faits :rnje me sui presente a l entree d une boite de nuit avec des amis , une altercation a eclate entre mes amis et le videur de cet etablissement juste devant l entree .rnj ai tente de le raisonner , afin de calmer la situation , je lui ai dit qu il avait mal agit en poussant mon amie contre une voiture, cela l a deplu , il m a defie du regard, des injures se sont echangees , je l ai alors giffle , sans pour autant avoir l intention de le blesser.rnil a aussitot sorti une matraque telescopique de son blouson et m a roué de coups sur le crane , j ai egalement recu un coup de matraque sur la main droite , alors que je tentais de me proteger le visage;rnj ajoute qu il a continue a me porter des coups de matraque alors que je ne represntais plus une menace pour lui et que j etais blessé au crane.rnje n ai pa perdu connaissance mais j ai ete sonne , le vigil a alors pris la fuite en courant , est monté dans une voiture a proximite et a rapidement quitté les lieux , a son volant .rnje precise qu un second vigil a assiste a toute la scene mais ne ma porté aucun coup .rnil n acependant rien fait pour l en empecher .rnje me suis fait hospitalise et posé une broche au niveau de la main droite , suite a une fracture du 5 eme metacarpe.rnl examen par le service de medecine legale a fait etat d une interruption totale de travail de 3 semaines.

Par **Marion2**, le **16/10/2008 à 18:56**

Bonsoir,rnDéposez une plainte immédiatement si ce n'est déjà fait.rnCDT

Par **tedanixon**, le **16/10/2008** à **18:59**

la plainte est depose en bon et du forme je voudriis connaitre mes droits en matiere d indemnisation et surtout connaitre ou avoir un avis sur l issu de cette plainte . merci en tou cas

Par **Marion2**, le **16/10/2008** à **19:04**

RE-bonsoirrnAvez-vous contacté le service juridique de votre assurance ?